

Etats-Unis : la Cour suprême limite les moyens de l'Etat fédéral de lutter contre le réchauffement climatique

Six jours après avoir enterré un arrêt qui garantissait le droit des Américaines à avorter, cette décision controversée constitue un nouveau tour de vis conservateur de la part de la juridiction.

franceinfo avec AFP
France Télévisions

Publié le 30/06/2022 16:45 Mis à jour le 30/06/2022 18:16

Temps de lecture : 2 min.



La centrale électrique de Longview, qui fonctionne au charbon, le 21 août 2018 à Madsville, en Virginie occidentale (Etats-Unis). (SPENCER PLATT / GETTY IMAGES NORTH AMERICA / AFP)

Cette décision pourrait avoir un lourd impact sur le réchauffement climatique. La plus haute juridiction des Etats-Unis a décidé, jeudi 30 juin, de limiter les moyens de l'Etat fédéral de lutter contre les gaz à effet de serre.

Ses six juges conservateurs ont estimé, contre l'avis de leurs trois collègues progressistes, que l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) ne pouvait pas édicter de règles générales pour réguler les émissions des centrales à charbon, qui produisent près de 20% de l'électricité aux Etats-Unis. De quoi laisser aux différents Etats du pays le droit d'édicter leurs propres règles en la matière. Et, s'ils le veulent, de continuer d'exploiter les centrales à charbon, voire même de les développer.

"Mettre une limite aux émissions de dioxyde de carbone à un niveau qui imposerait de renoncer au niveau national au charbon pour produire l'électricité pourrait être une solution pertinente à la crise d'aujourd'hui. Mais il n'est pas plausible que le Congrès ait donné à l'EPA l'autorité d'adopter une telle mesure", écrit le juge John Roberts dans cet arrêt.

L'Agence de protection de l'environnement dans le viseur de la Cour

"Aujourd'hui, la Cour a retiré à l'Agence de protection de l'environnement le pouvoir que le Congrès lui a donné de répondre au 'problème le plus pressant de notre époque'", dénonce dans un argumentaire distinct la magistrate Elena Kagan au nom des progressistes, en rappelant que les six années les plus chaudes ont été enregistrées au cours de la dernière décennie.

La Maison Blanche a dénoncé *"une nouvelle décision dévastatrice de la Cour qui vise à ramener notre pays en arrière"*, selon son porte-parole. Le président américain Joe Biden *"n'hésitera pas à utiliser les pouvoirs que lui confèrent la loi pour protéger la santé publique et s'attaquer à la crise du changement climatique"*, a ajouté le responsable dans une courte déclaration transmise à la presse. Le président américain avait rétabli **des dispositions environnementales supprimées par son prédécesseurs Donald Trump**, mais avait vu certaines de ses mesures écologiques les plus ambitieuses **bloquées par le Congrès**.

Cette décision controversée constitue un nouveau tour de vis conservateur de la part de la Cour suprême. Vendredi, la plus haute juridiction américaine avait enterré un arrêt qui, depuis près d'un demi-siècle, **garantissait le droit des Américaines à avorter**. Dans la foulée, plusieurs Etats américains avaient annoncé prendre des mesures pour interdire les interruptions volontaires de grossesse sur leur territoire. Cette décision avait provoqué une émotion mondiale chez les défenseurs des droits des femmes.

Voir les commentaires

Partager :

actualités • analyses • vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

tout l'univers Crise climatique

sur le même thème

Ce qu'il faut retenir du rapport du Haut Conseil pour le climat, qui estime que la France "doit mieux faire"

États-Unis : des milliers de bovins terrassés par la canicule

Canicule : des milliers de bovins retrouvés morts aux États-Unis à cause de la chaleur

États-Unis : la chaleur a tué des milliers de bovins

Etats-Unis : au moins 2 000 bovins retrouvés morts, tués par une vague de chaleur

Les sujets associés

Crise climatique

Etats Unis d'Amérique

Monde

Environnement

Vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

Contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

• Monde • Environnement • Crise climatique

🕒 toute l'actu dès 7h30

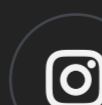
adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#) [Contactez-nous](#)



🎧 le live

📺 direct tv

📻 direct radio

Soyez alerté(e) en temps réel avec l'application franceinfo :

🍏 App store 📱 Play store

Télécharger l'application

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Nous contacter

Qui sommes-nous?

Charte déontologique

Devenir annonceur

Recrutement